



« Les aidants proches auront un statut officiel et un congé rémunéré »

Article publié sur le site web 7s7, le 11/10/2019

Le conseil des ministres a donné vendredi son feu vert à des projets de loi sur la reconnaissance de l'aidant proche et la possibilité pour celui-ci d'accéder à un congé rémunéré. ([Lire l'article dans son intégralité sur le site web de 7s7](#))

[Référence de la loi du 17 mai 2019 établissant une reconnaissance des aidants proches.](#)